

CHARTRE DU RESEAU D'AVOCATS DE TRIAL

Préambule:

Afin de lutter contre l'impunité des responsables, des complices ou des instigateurs de génocides, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de tortures

Afin de défendre les intérêts des victimes de tels actes devant les tribunaux suisses et devant la Cour Pénale internationale

Afin de développer et de renforcer, en Suisse et au niveau international, des mécanismes et des structures permettant de poursuivre et de juger les responsables les complices et les instigateurs de génocides, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de tortures

Afin de développer la prise de conscience auprès du public, et notamment du monde juridique, de la nécessité de promouvoir la justice internationale en luttant contre l'impunité

L'association TRIAL met sur pied et coordonne un réseau d'avocates et d'avocats.

Elle édicte la présente Charte, que les avocat-e-s signataires s'engagent à respecter.

*** * * * ***

Par ma signature :

1.

J'accepte de devenir membre de l'association TRIAL.

2.

Je justifie d'un véritable engagement en faveur des droits de l'Homme, au niveau personnel et /ou professionnel.

3.

Je renonce à défendre, devant toute instance judiciaire ou par toute prise de position publique, l'une des personnes tombant sous le coup de l'article 2 des Statuts de l'association TRIAL, soit toute personne accusée d'être responsable, complice ou instigatrice de génocide, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de torture.

Je confirme n'avoir jamais défendu l'une des ces personnes par le passé

4.

J'accepte de travailler gratuitement ou pour une rémunération minimale, dont le plafond se situera au niveau des tarifs de l'assistance juridique

5.

Je m'engage à me spécialiser dans le domaine de la lutte contre l'impunité.

6.

Je m'engage à me tenir régulièrement informé-e des derniers développements doctrinaux et jurisprudentiels en matière de lutte contre l'impunité, afin de garantir aux victimes un accompagnement juridique de qualité

7.

Je m'engage à informer les membres du réseau de toute information utile dont je pourrais avoir connaissance.

8.

Je m'engage à gérer tout dossier en lien avec les buts de l'association en collaboration étroite avec TRIAL.

Je prends note que TRIAL pourra me mandater en son nom ou au côté des victimes.

9.

Je m'engage à ne donner aucune information au public et notamment à la presse, sans en avoir référé à TRIAL.

10.

Je m'engage à ne pas me prévaloir publiquement de mon appartenance au réseau, notamment à des fins publicitaires.

11.

Je prends note que TRIAL conserve seule la compétence de décider de la composition du réseau d'avocats.

Nom :

Lieu et date:

Prénom :

Signature de l'avocat-e :